



Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Centre Val de Loire  
Académie d'Orléans-Tours

# Rentrée M2

Centre de Chartres

2023-2024

# CRD

## Petite présentation

La bibliothèque est spécialisée en sciences de l'éducation. Vous y trouverez des ouvrages de didactique, des manuels, des périodiques, de la littérature jeunesse, des séries de romans pour tous niveaux. Elle est accessible gratuitement à tous les enseignants de l'Académie.

Le catalogue est accessible ici :  
<https://scd.univ-orleans.fr/>



**Droits d'emprunts :**  
10 documents pour  
21 jours

**Horaires :**  
Lundi à Jeudi : 8h15 - 18h  
Vendredi : 8h15 - 17h

Bibliothèque d'Eure et Loir Campus  
21 rue de Loigny La Bataille 28000 Chartres  
Tél : 02 37 91 60 17  
Courriel : crd\_inspe28@univ-orleans.fr

# L'équipe de scolarité

## Responsable administrative

(RSE, VAC, aménagement d'horaire) : **Guenhaelle Pinoteau**

Bureau A 042

02 37 91 60 27

[guenhaelle.pinoteau@univ-orleans.fr](mailto:guenhaelle.pinoteau@univ-orleans.fr)

## Scolarité des M1

Secrétariat de direction:

**Joshua Guoin**

Bureau A 038

02 37 91 60 16

[joshua.gouin@univ-orleans.fr](mailto:joshua.gouin@univ-orleans.fr)

## Scolarité des M2,

M1 PIF, PES, SEFCO :

**Delphine Serives**

Bureau A 049

02 37 91 60 26

[delphine.serives@univ-orleans.fr](mailto:delphine.serives@univ-orleans.fr)

Suivi des absences :

**Véronique Comte**

Bureau A 049

02 37 91 60 28

[veronique.comte@univ-orleans.fr](mailto:veronique.comte@univ-orleans.fr)

# SCOLARITÉ - Aménagement possible de scolarité

Campagne pour les demandes de :

- **RSE (régime spécial étudiant)**
- **VAC (validation d'acquis)**
- **Aménagement d'horaire**
- **Passerelle Handicap**

# SCOLARITÉ - assiduité

Document disponible sur la page INSPE [www.univ-orleans.fr/fr/inspe](http://www.univ-orleans.fr/fr/inspe)



- M1 MEEF 1ER DEGRE :
  - Maquette de formation
  - Diaporama de rentrée
  - CAPEFE
  - Demande d'autorisation ou de régularisation d'absence
  
- M2 MEEF 1ER DEGRE :
  - Maquette de formation
  - Diaporama de rentrée
  - CAPEFE
  - Demande d'autorisation ou de régularisation d'absence



**M2**

# SCOLARITÉ – Emploi du temps

Document disponible sur l'ENT

CALENDRIER Semaines

SEPTEMBRE 2023

L	M	M	J	V	S	D
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8

Aujourd'hui

RECHERCHE FR

LISTE DES RESSOURCES

Nom

- ▾ Filière
  - ▾ ASUB
  - ▾ ASUC
  - ▾ CES DROIT CHATEAUROUX
  - ▾ CES LETTRES CHATEAUROUX
  - ▾ DEG
  - ▾ DEG BOURGES
  - ▾ DEPARTEMENT MEDICINE
  - ▾ DRED
  - ▾ DRH
  - ▾ DROIT 28
  - ▾ DUPANLOUP
  - ▾ EUK
  - ▾ IFUO
  - ▾ INSPE
  - ▾ INSPE 18
  - ▾ INSPE 28
    - ▾ DIU 1ER DG
    - ▾ MASTER MEEF 1ER DEGRE
    - ▾ M1 MEEF 1ER DEGRE CHA
    - ▾ M2 MEEF 1ER DEGRE CHA
    - ▾ MASTER MEEF PIF
    - ▾ PES100
  - ▾ INSPE 36
  - ▾ INSPE 37
  - ▾ INSPE 41
  - ▾ INSPE 45
  - ▾ IUT BOURGES
  - ▾ IUT CHARTRES
  - ▾ IUT CHATEAUROUX
  - ▾ IUT ISSOUDUN
  - ▾ IUT ORLEANS
  - ▾ LLSH
  - ▾ MAISON POUR LA SCIENCE
  - ▾ OSUC
  - ▾ POLE UNIVERSITAIRE
  - ▾ POLYTECH
  - ▾ SEFCO
  - ▾ TEST
  - ▾ TESTS
  - ▾ UEL
  - ▾ UFR ST
  - ▾ UTL

S(36) 04 sept.

	Lundi 04/09/2023	Mardi 05/09/2023	Mercredi 06/09/2023	Jeudi 07/09/2023	Vendredi 08/09/2023	Samedi 09/09/2023
07h30	M2 MEEF 1ER DEGR	M2 MEEF 1ER DEGR	M2 MEEF 1ER DEGR	M2 MEEF 1ER DEGR	M2 MEEF 1ER DEGR	M2 MEEF 1ER DEGR
08h00						
08h30			34EC1 Méthodo recherche - TD21 BOURDIER	31EC6 Situations ens/appr - TD22 LLOVERA		31EC4 Histoire-Géographie - CM HOCHARD
09h00			34EC1 Méthodo recherche M2 MEEF 1ER DEGRE CHARTRE 08h00 - 10h00	31EC6 Situations ens/appr M2 MEEF 1ER DEGRE CHARTRE 08h00 - 10h00	31EC2 Mathématiques - CM ETEVEZ	M2 MEEF 1ER DEGRE CHARTRE 08h00 - 10h00
09h30						
10h00						
10h30						
11h00	31EC3 Français - TD21 RIVOAL M2 MEEF 1ER DEGRE CHARTRE 10h15 - 12h15		34EC1 Méthodo recherche - TD22 BOURDIER	31EC6 Situations ens/appr - TD21 LLOVERA	31EC6 Situations ens/appr - TD22 ETEVEZ	31EC6 Situations ens/appr - TP220 HAUTIN
11h30			34EC1 Méthodo recherche M2 MEEF 1ER DEGRE CHARTRE 10h15 - 12h15	31EC6 Situations ens/appr M2 MEEF 1ER DEGRE CHARTRE 10h15 - 12h15	31EC6 Situations ens/appr M2 MEEF 1ER DEGRE CHARTRE 10h15 - 12h15	32EC3 Analyse pratique tr - TP230 TP 230 KESSLER
12h00						
12h30						
13h00						
13h30						
14h00						
14h30						
15h00						
15h30						
16h00						
16h30						
17h00						
17h30						
18h00						
18h30						
19h00						
19h30						
20h00						
20h30						
21h00						
21h30						
22h00						

OPTIONS

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

< 00cl S(36) 04 sept. S(37) 11 sept. S(38) 18 sept. S(39) 25 sept. S(40) 02 oct. S(41) 09 oct. S(42) 16 oct. S(43) 23 oct. >



**INSPE** Institut national supérieur des professeurs et de l'éducation  
Centre Val de Loire Académie d'Orléans-Tours

**2023/2024**

**DEMANDE** →

D'AUTORISATION  
 REGULARISATION  
 D'ABSENCE AU COURS

**POUR VOS ABSENCES PREVUES OU IMPREVUES**

- Cette demande doit être adressée avec accusé de réception PAR MAIL, ACCOMPAGNEE OBLIGATOIREMENT DES PIECES JUSTIFICATIVES !!!
- (Au moins 10 jours avant votre demande quand celle-ci est prévue).  
à : [veronique.comte@univ-orleans.fr](mailto:veronique.comte@univ-orleans.fr)

**M2 Groupe 21 SOPA**  
 210  230

**M2 Groupe 22 Alternants**  
 220  230

**Nom :**  
**Prénom :**

**⚠ (Obligation de fournir les justificatifs !!!)**  
**MOTIFS :**

**Date de la demande :**  
**Jour.s demandé.s :**

Visa du Responsable du Centre de formation d'Orléans  
Monsieur Bruno HAUTIN

Aucun retour ne sera fait, seules les demandes refusées seront retournées avec le motif.

DEMANDE ACCEPTEE       DEMANDE REFUSEE et motif

Eure-et-Loir Campus - INSPE Centre Val de Loire  
21 rue de Loigny la Bataille - 28000 CHARTRES  
Tél : 02 37 91 60 28

COMTE Véronique

## POUR VOS ABSENCES PREVUES OU IMPREVUES

- **CETTE DEMANDE** doit être adressée avec accusé de réception par mail accompagnée de la pièce justificative.

(Au moins 10 jours avant votre demande quand celle-ci est prévue).

à : [veronique.comte@univ-orleans.fr](mailto:veronique.comte@univ-orleans.fr)

# Informatique

# Equipement informatique

Prêt d'équipement, dispositif PRESTO, contact : [Guenhaëlle Pinoteau](#)

Aide financière : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/aide-lacquisition-dordinateur-portable>

# Outils numériques

Activer votre compte numérique : **ent.univ-orleans.fr**

Format du mail associé au compte : prenom.nom@**etu**.univ-orleans.fr

Ce mail figure sur votre récapitulatif d'inscription et aussi [ici](#).

Ce compte ENT permet d'accéder aux emplois du temps, à des cours en ligne sur CELENE, beaucoup de ressources documentaires et bien d'autres services.

Doc PAON, Eduroam, Office 365, PRESTO, Izly : « [Connectez-vous](#) »

Plus de détails : « [Bien commencer la rentrée](#) »

# BDEC, Bureau Des Étudiants de Chartres

Association présente sur l'Eure et Loir campus depuis fin 2019 (sa date de création).

L'objectif de cette association est d'améliorer la vie étudiante chartreuse par la mise en place d'événements tels que des AfterWorks, des soirées, mais aussi des journées à thème (C'sport, journée de cohésion). Nous sommes également chargés de l'organisation du gala de Noël qui se tient chaque année en décembre au campus.

Notre second objectif est de créer une cohésion entre les différentes entités du campus lors de ses événements pour créer une vie de campus riche, où tous les étudiants peuvent s'épanouir et proposer des projets.

Les étudiants intéressés par le BDEC ou ayant des questions peuvent nous contacter sur les réseaux sociaux ou par mail :

- Facebook : BDEC - Bureau des étudiants de Chartres
- Instagram : bde\_chartres
- Mail : [chartresbde@gmail.com](mailto:chartresbde@gmail.com)

Le BDEC sera présent au Happy Campus Day

# Conseil de l'Inspe avec les délégués étudiants

- Cette instance est composée de :

- Délégués des étudiants M1 et M2
- Membres des personnels administratifs et techniques
- Membres des personnels enseignants
- Responsable de Bibliothèque
- Responsable de centre INSPE

Cette instance se réunit 3 fois dans l'année universitaire :

- Fin octobre
- Fin janvier/début février
- Début juin

# M2

# EFFECTIFS

49

<b>Gr TD 21</b> <b>25</b> sopa	<b>Gr TD 22</b> <b>24</b> alternants
<b>Gr TP 210/230</b>	<b>Gr TP 220/230</b>
<b>Filé lundi</b>	<b>Filé mardi</b>

# ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS

<b>SOPA</b>	<b>ALT</b>
<b>C. LLOVERA</b>	<b>N. FLEURY</b>



# M2 contractuel alternant

Le livret du contractuel Alternant est à télécharger sur le site de la DSDEN <https://www.ac-orleans-tours.fr/carriere-dans-l-eure-et-loir-122285>

# Les modalités de stage et d'accompagnement

Modalités  
de stage

## 30 journées en stage filé

1 jour par semaine sur 30 semaines

**LE MARDI**

**libérés de stage les 2 semaines précédant les écrits du CRPE.**

## 2 x 2 semaines en stage massé

**Chaque stage massé est précédé d'une journée « immersion »**

## 36 heures hors service d'enseignement

**en cas de conflit de dates, l'INSPÉ est prioritaire**

# Les modalités de stage et d'accompagnement

**C-Alt**

Modalités  
de stage

**22**

**220/230**

Pré-rentrée école : **vendredi 1<sup>er</sup> septembre**

Retour école : **lundi 4 septembre**

Immersion #1 : **lundi 4 septembre**

Immersion #2 : **mardi 5 septembre**

**SRG#1**

Immersion SRG : **lundi 6 novembre 2023**

Responsabilité : **du 13 novembre au 24 novembre 2023**

**SRG #2**

Immersion SRG : **lundi 5 février 2024**

Responsabilité : **du 12 février au 23 février 2024**

# Les modalités de stage et d'accompagnement

Dates stages Alternants (filé le mardi)					
SEMESTRE 9			SEMESTRE 10		
semaine			semaine		
35	Pré-rentrée	vendredi 1 septembre 2023	2	F12	mardi 9 janvier 2024
36	Immersion 1	lundi 4 septembre 2023	3	F13	mardi 16 janvier 2024
	Immersion 1	mardi 5 septembre 2023	4	F14	mardi 23 janvier 2024
37	F1	mardi 12 septembre 2023	5	F15	lundi 30 janvier 2023
38	F2	mardi 19 septembre 2023	6	Immersion SRG 2	lundi 5 février 2024
39	F3	mardi 26 septembre 2023		F16	mardi 6 février 2024
40	F4	mardi 3 octobre 2023	7 et 8	SRG 2	du 12 février 2024
41	F5	mardi 10 octobre 2023			au 23 février 2024
42	F6	mardi 17 octobre 2023	11	F17	mardi 12 mars 2024
45	Immersion SRG 1	lundi 6 novembre 2023	15	F18	mardi 9 avril 2024
	F7	mardi 7 novembre 2023	16	F19	mardi 16 avril 2024
46 et 47	SRG 1	du 13 novembre 2023	19	F20	mardi 7 mai 2024
		au 24 novembre 2023	20	F21	mardi 14 mai 2024
48	F8	mardi 28 novembre 2023	21	F22	mardi 21 mai 2024
49	F9	mardi 5 décembre 2023	22	F23	mardi 28 mai 2024
50	F10	mardi 12 décembre 2023	23	F24	mardi 4 juin 2024
51	F11	mardi 19 décembre 2023	24	F25	mardi 11 juin 2024
			25	F26	mardi 18 juin 2024
			26	F27	mardi 25 juin 2024
			27	F28	mardi 2 juillet 2024

# Les modalités de stage et d'accompagnement

Évaluation C-  
Alt

**INSPÉ**

2 visites par le tuteur INSPÉ

**DSDEN**

2 visites par le tuteur académique

**Il est souhaité qu'une visite par type de stage soit programmée**

**STAGE MEEF 1<sup>er</sup> degré - RAPPORT - Année universitaire**

**NOM - PRÉNOM de l'étudiant :**

*(Pour les femmes mariées, indiquer le nom de naissance suivi du nom marital)*

**MASTER**

M1

M2

**DOMAINE**

Enseignement

Éducation

**NOM - PRÉNOM du tuteur :**

Formation

**ÉTABLISSEMENT**

INSPÉ

EN

Éducation

**Formation**

Lieu du stage :

Date ou période :

Profil du groupe pris en charge par l'étudiant : (préciser le contexte et les conditions)

Objectifs d'apprentissage visés par l'étudiant :

Breve description des situations mises en œuvre :

Entretien (thèmes abordés, capacité d'analyse réflexive de l'étudiant) :

*Le tableau des compétences en annexe aidera le tuteur à établir le rapport. Il est construit sur la base du référentiel de formation en Master MEEF de juillet 2019, qui constitue une déclinaison du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation de 2013.*

Appréciation globale des compétences professionnelles de l'étudiant :

Compétences développées :

Compétences en cours de développement :

Compétences à initier :

Toutes les compétences citées sont les compétences professionnelles que l'étudiant doit développer en vue de les maîtriser en fin de formation initiale, c'est-à-dire en fin de Master 2.

Les compétences « blanches » doivent être observées dès le premier semestre.

Les compétences « bleues » peuvent être observées dès le premier semestre. Elles feront l'objet d'une attention particulière lors du second semestre.

**LÉGENDE**

ND : non développée / ECD : En cours de développement / D : Développée

M : Maîtrisée / NE : Non évaluée

Non Développée

Compétence non maîtrisée créant une difficulté importante.

En Cours de Développement

Compétence partiellement maîtrisée, fragile, qui doit être travaillée rapidement

Développée

Compétence suffisamment maîtrisée à ce stade de l'année

Maîtrisée

Compétence maîtrisée qui constitue un point fort de la professionnalité de l'étudiant

Non Évaluée

Compétence non observée ou non évaluable au regard du contexte de stage (un positionnement sur ces compétences pourra être effectué avec le référent en-dehors des périodes de stage)

Évaluation des compétences professionnelles développées	ND	ECD	D	M	NÉ
<b>AXE DE FORMATION 1 : UN PROFESSIONNEL DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION OU DE LA FORMATION</b>					
<b>Adopter une posture professionnelle adéquate</b>					
1 - Respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus des discriminations					
2 - Respecter les exigences d'assiduité, de ponctualité, de sécurité et de confidentialité					
3 - Accompagner les formés dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes					
<b>Communiquer à l'oral et à l'écrit</b>					
4 - S'exprimer de manière correcte (orthographe, grammaire, syntaxe, lexique)					
5 - S'exprimer de manière claire et adaptée au public (communication verbale, paraverbale et non verbale)					
6 - S'exprimer dans une langue vivante en situation professionnelle					
<b>Travailler en équipe</b>					
7 - S'insérer dans une équipe en respectant ses règles					
8 - Échanger avec les membres d'une équipe pour organiser, planifier et évaluer ses interventions					
9 - Adopter une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son interlocuteur					
<b>Utiliser Internet et les outils numériques de façon responsable</b>					
10 - Connaître et mettre en œuvre les droits et devoirs liés à l'usage du numérique dans le cadre professionnel					

Évaluation des compétences professionnelles développées	ND	ECD	D	M	NÉ
<b>AXE DE FORMATION 2 : UN PROFESSIONNEL POLYVALENT, PILOTE DE SES ACTIONS</b>					
<b>Construire des situations permettant l'acquisition de connaissances et de compétences</b>					
11 - Maîtriser les connaissances spécifiques du domaine d'intervention					
12 - Définir des objectifs précis					
13 - Concevoir des interventions en mobilisant des outils didactiques, pédagogiques ou éducatifs répondant aux objectifs visés					
14 - Prévoir des modalités d'évaluation					
<b>Mettre en œuvre des situations permettant l'acquisition de connaissances et de compétences</b>					
15 - Mettre en place et maintenir un cadre permettant un déroulement efficace des activités					
16 - Instaurer une relation éducative favorable à l'engagement et à la réussite des formés					
17 - Savoir prévenir les conflits et intervenir efficacement s'ils se manifestent					
18 - Mesurer les acquis des formés (processus, résultats)					
<b>Prendre en compte les besoins des formés</b>					
19 - Connaître et respecter les besoins de publics spécifiques (enfants, adolescents, adultes)					
20 - Repérer et prendre en compte les besoins éducatifs particuliers					
21 - Déterminer des actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés					

### PROCEDURE D'ALERTE POUR LES CONTRACTUELS ALTERNANTS

1. Les difficultés sont repérées par :

- Le P-INSPE
- Le tuteur DSDEN
- L'équipe de circonscription
- Le référent étude de l'INSPE
- Autre (préciser) : .....

*Cocher la case correspondante*

2. Le conseil d'équipe de suivi est réuni pour élaborer le projet de travail concerté (cf. document ci-dessous).
3. Le référent étude de l'INSPE présente les attendus auprès du contractuel alternant.
4. Le projet de travail concerté avec le contractuel alternant est mis en œuvre sur du temps dédié à l'INSPE.
5. Le projet ainsi que les différents écrits de synthèse sont transmis à tous les membres de l'équipe de suivi.

Département d'affectation		
Centre INSPE de scolarisation		
Nom Prénom contractuel alternant accompagné.e		
École et Classe en responsabilité		
Nom Prénom Fonction Du tuteur		
École et Classe Pour Accueil Observation		

- Rappel des besoins spécifiques

1
2
3

- Échéancier des temps d'observation

	Date	Indiquer si Journée ou Demi-Journée	Modalité (OBSERVATION ou OBSERVATION GUIDÉE)
1			
2			
3			

**A renseigner par le/ la contractuel(le) alternant(e) et à faire parvenir à l'équipe de suivi**

les « Observables » pour analyse durant l'entretien le retour réflexif	observations du contractuel alternant	Retour réflexif formateur	Mise en œuvre en classe
<i>Exemples : Bienveillance et sécurité des élèves, mode de fonctionnement, explicitations aux élèves des objectifs visés, ...</i>	<i>Pour chaque observable repérer la posture et/ou le positionnement professionnel</i>	<i>Analyse formateur avec contractuel(le) alternant(e) après observation voire intervention</i>	<i>Éléments qui seront mis en œuvre dans la prise en charge ultérieure de la classe.</i>
1.			
2.			
3.			

**SIGLES**

# M2 SOPA



# Les modalités de stage et d'accompagnement

Les étudiants de M2 non contractuels alternants suivent un stage de 8 semaines (32 jours) à plein temps en SOPA (Éducation Nationale) et un stage d'ouverture hors Éducation nationale.

## Format

Le stage d'ouverture hors Éducation nationale doit s'effectuer sur 16 jours.

Tout ou partie du stage d'ouverture peut être réalisé dans le cadre d'un stage à l'étranger.

## Objectifs

Le stage doit permettre aux étudiants de découvrir d'autres milieux professionnels que les écoles primaires dans lesquels des activités d'éducation, d'enseignement, de formation, d'accompagnement ou encore d'animation sont mises en œuvre.

# Les modalités de stage et d'accompagnement

**SOPA**

**Stage Filé : le lundi à compter du 18 septembre 2023**  
**Les trois cycles seront suivis (27 jours aux S9-S10)**  
**stage Liaison CM2-6<sup>ème</sup> (3 jours au S10) – École Inclusive (2 jours au S9)**

Modalités  
de stage

**Stage massé hors Education nationale « Éducation »**  
**Responsabilité : du 13 novembre au 24 novembre 2023**

**Stage massé hors Education nationale « Formation »**  
**Responsabilité : du 12 février au 23 février 2024**

**21**  
**210/230**

# Les modalités de stage et d'accompagnement

Dates stages SOPA (filé le lundi)					
SEMESTRE 9			SEMESTRE 10		
semaine			semaine		
38	C1	lundi 18 septembre 2023	2	C2	lundi 8 janvier 2024
39	C1	lundi 25 septembre 2023	3	C2	lundi 15 janvier 2024
40	C1	lundi 2 octobre 2023	4	C2	lundi 22 janvier 2024
41	C1	lundi 9 octobre 2023		C2	vendredi 26 janvier 2024
42	C1	lundi 16 octobre 2023	5	C2	lundi 29 janvier 2024
45	C1	lundi 6 novembre 2023	6	C2	lundi 5 février 2024
46 et 47	Stage hors éducation	du 13 novembre 2023		7 et 8	C2
		au 24 novembre 2023	Stage hors éducation		du 12 février 2024
48	C1	lundi 27 novembre 2023	11	C2	lundi 11 mars 2024
	stage ASH	jeudi 30 novembre 2023			
	stage ASH	vendredi 1 décembre 2023			
49	C1	lundi 4 décembre 2023	12	C2	lundi 18 mars 2024
50	C1	lundi 11 décembre 2023			
			15	C3	lundi 8 avril 2024
				C3	jeudi 11 avril 2024
			16	C3	lundi 15 avril 2024
				C3	vendredi 19 avril 2024
			19	C3	lundi 6 mai 2024
				C3	mardi 7 mai 2024
			20	C3	jeudi 16 mai 2024
			23	stage collègue	du lundi 3 juin au mercredi 5 juin 2024
			24	C3	lundi 10 juin 2024
				C3	vendredi 14 juin 2024

# Les modalités de stage et d'accompagnement

Évaluation  
N-Alt

**Le stage est évalué par un formateur INSPÉ à partir du rapport complété par les référents de l'étudiant des structures d'accueil et d'un entretien avec l'étudiant à partir de ces rapports.**

# La maquette de formation

# Les enseignements

<b>Semestre 9 Total Heures présentiellelles Etudiant</b>	<b>8</b>	<b>127</b>	<b>79</b>
	<b>214</b>		
<b>Semestre 10 Total Heures présentiellelles Etudiant</b>	<b>2</b>	<b>73</b>	<b>81</b>
	<b>156</b>		
<b>Total Heures présentiellelles Etudiant</b>	<b>10</b>	<b>200</b>	<b>160</b>
	<b>370</b>		

# Les enseignements (S9)

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Volume horaire		
		CM	TD	TP
<b>UE3.1</b>	<b>Les spécificités disciplinaires : des savoirs scientifiques aux savoirs à enseigner et préparation au concours</b>	<b>6</b>	<b>98</b>	<b>45</b>
EC1	EPS - savoirs disciplinaires et didactique		<b>5</b>	<b>6</b>
EC2	Savoirs scientifiques et transposition : mathématiques	<b>2</b>	<b>25</b>	
EC3	Savoirs scientifiques et transposition : français		<b>16</b>	<b>10</b>
EC4	Histoire-Géographie - savoirs disciplinaires et didactique	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>2</b>
EC5	Sciences & technologie - savoirs disciplinaires et didactique	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
EC6	Construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage		<b>14</b>	<b>12</b>
EC7	Activités mobilisant des ressources spécifiques		<b>5</b>	<b>5</b>
EC8	Connexion entre les domaines : le français transversal		<b>8</b>	

# Les enseignements (S9)

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Volume horaire		
		CM	TD	TP
<b>Choix entre préparation au concours (a) ou module libre (b)</b>				
EC9	a. Préparation au concours (EPS + 1 domaine au choix + 1 LV en facultatif)		12	6
	EPS (obligatoire)			6
	<b>Histoire-Géographie - EMC</b>		12	
	<b>Arts</b>			
	<b>Sciences et Technologie</b>			
	Anglais ou Espagnol (facultatif)		6	
	b. Module libre		12	6
<b>UE3.2</b>	<b>Les concepts transversaux nécessaires au développement des compétences professionnelles</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>22</b>
EC1	Climat scolaire, relation éducative (autorité, communication...)		6	8
EC2	Enseigner et apprendre en maternelle		8	6
EC3	Analyses de pratique transversale et disciplinaire			8



# Les enseignements (S9)

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Volume horaire		
		CM	TD	TP
<b>UE3.3</b>	<b>L'acte d'enseigner et d'apprendre dans une école visant la réussite pour tous</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>3</b>
EC1	« Valeurs », éthique, laïcité (anthropologie, EMC)	2	4	3
EC2	Les pratiques pédagogiques démocratisantes		9	
<b>UE3.4</b>	<b>Initiation à la recherche</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
EC1	Méthodologie de la recherche		2	4
EC2	Séminaire de recherche			5
<b>UE 3.5</b>	<b>Stage</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>UE 3.6</b>	<b>Stage d'observation à l'étranger (UE facultative)</b>		<b>10</b>	
<b>UE 3.7</b>	<b>Préparation au CAPEFE (UE facultative)</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>

Le CAPEFE - Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Étranger est une certification qui s'adresse à celles et ceux désireux d'enseigner au cours d'une partie de leur carrière à l'étranger dans un contexte plurilingue.

# Les enseignements (S10)

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Volume horaire		
		CM	TD	TP
<b>UE4.1</b>	<b>Les spécificités disciplinaires : des savoirs scientifiques aux savoirs à enseigner et préparation au concours</b>	<b>2</b>	<b>45</b>	<b>46</b>
EC1	EPS - savoirs disciplinaires et didactique		4	6
EC2	Savoirs scientifiques et transposition : mathématiques	2	5	10
EC3	Savoirs scientifiques et transposition : français		10	10
EC4	Histoire-Géographie - savoirs disciplinaires et didactique		5	
EC5	Construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage		9	10

# Les enseignements (S10)

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Volume horaire		
		CM	TD	TP
<b>Choix entre préparation au concours (a) ou module libre (b)</b>				
EC6	a. Préparation au concours (EPS + 1 domaine au choix + LV en facultatif + préparation épreuve orale entretien)		12	10
	EPS (obligatoire)			6
	<b>Histoire-Géographie - EMC</b>		12	
	<b>Arts</b>			
	<b>Sciences et Technologie</b>			
	Anglais ou Espagnol (facultatif)		6	
	Préparation épreuve orale entretien (obligatoire)			4
	b. Module libre		12	10

# Les enseignements (S10)

N°UE	Intitulé de l'enseignement	Volume horaire		
		CM	TD	TP
<b>UE4.2</b>	<b>Les concepts transversaux nécessaires au développement des compétences professionnelles</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>30</b>
EC1	Enseigner et apprendre en maternelle		5	4
EC2	Analyse de pratiques transversales et disciplinaires			4
EC3	Développer ses compétences numériques / Enseigner avec le numérique			6
EC4	Pratique de l'école inclusive : principes d'accessibilité pour tous (éducation inclusive) (EPS et SFEA)		10	3
EC5	Coopérer avec les acteurs de la communauté éducative (parents, ASE, REAP, RASED, AESH...)		4	4
EC6	Module d'ouverture		9	9
<b>UE 4.3</b>	<b>Initiation à la recherche</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
EC1	Méthodologie de la recherche - soutenance du mémoire			5
EC2	Séminaire de recherche			

# Les enseignements (S10)

UE 4.4	Stage	0	0	0
UE 4.5	Stage d'observation à l'étranger		10	
UE 4.6	Préparation au CAPEFE	0	20	0

Le CAPEFE - Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Etranger est une certification qui s'adresse à celles et ceux désireux d'enseigner au cours d'une partie de leur carrière à l'étranger dans un contexte plurilingue.

# Certifications et parcours proposées par l'UNIVERSITÉ

**CAPEFE**

# CAPEFE

## Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Étranger

**Vous avez un niveau B2 en anglais et un projet  
d'enseignement à l'étranger ?  
Le CAPEFE est pour vous !**



L'INSPÉ Centre Val de Loire propose une formation de 30h, en mode hybride, attestant d'un niveau de compétences et de connaissances attendues pour participer à l'enseignement dans les établissements de l'enseignement français à l'étranger

### Objectifs

- ✓ Préparer la certification nationale CAPEFE
- ✓ Comprendre les mécanismes d'interaction avec des apprenants dans un contexte plurilingue et les processus d'apprentissage d'une langue seconde (FLE, FLESCO, LV, LS)
- ✓ Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger
- ✓ Valoriser les compétences culturelles, linguistiques et interculturelles des personnels et étudiants par une formation qualifiante
- ✓ Favoriser la mobilité des enseignants français à l'étranger

### Organisation

- ✓ D'octobre à mai
- ✓ 24h de cours en distanciel (le mercredi de 18h30 à 20h)
- ✓ 2 modules de 3h chacun en présentiel à l'INSPÉ

- Module 1 | Dimension culturelle et pratique enseignante | 3h
- Module 2 | Compréhension de l'environnement international et enjeux de la politique éducative française à l'étranger | 12h
- Module 3 | Enseignement en contexte plurilingue | 3h
- Module 4 | Méthodes d'enseignement et ressources, aire linguistique et démarches pédagogiques | 12h

### Prérequis à toute candidature

- ✓ Pouvoir attester d'un niveau B2 par l'obtention d'un examen ou certificat approprié (TOEIC, TOEFL, CLES niveau 2, etc...), ou demander à passer un entretien de 10 minutes en langue anglaise auprès de [capefe.inspe@univ-orleans.fr](mailto:capefe.inspe@univ-orleans.fr) avant l'acte de candidature
- ✓ Et, pour les enseignants et personnels d'éducation : être titulaires en poste dans l'académie d'Orléans-Tours
- ✓ Et, pour les étudiants : être inscrits à l'INSPÉ en master MEEF (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>d</sup> degré, Encadrement Educatif, PIF) à la rentrée 2023.

# Le CAPEFE

Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Étranger est une certification qui s'adresse à celles et ceux désireux d'enseigner au cours d'une partie de leur carrière à l'étranger dans un contexte plurilingue.

Récapitulatif des étapes :

- Réunion d'information sur Teams : le **07/09/2023 à 18h** (lien sur la page internet CAPEFE <https://www.univ-orleans.fr/fr/inspe/formation/certifications/capefe> où figure également le calendrier de la formation et une bibliographie indicative)
- date butoir d'envoi des candidatures à partir du dossier téléchargeable depuis la page <https://www.univ-orleans.fr/fr/inspe/formation/certifications/capefe> : 15/09/2023. Envoi à [capefe.inspe@univ-orleans.fr](mailto:capefe.inspe@univ-orleans.fr)
- début des cours: mercredi 11 octobre 2023, site de Bourgogne (cf. calendrier en PJ)



# Dates à retenir

## **Evènements et examens**

- Reprise des cours 4 septembre à 8h
- Journée d'intégration le 13 septembre
- Happy Campus Day le 14 septembre

### Examens :

**S9 session 1** : du 18 au 22 décembre 2023 et du 8 au 12 janvier 2024.

**S9 session 2** : du 11 au 22 mars 2024

**S10 session 1** : du 22 au 26 avril 2024

**S10 session 2** : du 3 au 14 juin 2024

## **Vacances universitaires**

### • **Vacances de la Toussaint**

du 28 octobre au 5 novembre 2023 inclus

### • **Vacances de fin d'année**

du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclus

### • **Vacances d'hiver**

du 2 au 10 mars 2024 inclus

### • **Vacances de printemps**

du 27 avril au 5 mai 2024 inclus

### • **Vacances d'été**

À partir du 6 juillet 2024 inclus

# Les réseaux sociaux utiles

## Inspe

-  [\*facebook/inspe.cvl\*](https://facebook.com/inspe.cvl)
-  [\*twitter.com/INSPECVL\*](https://twitter.com/INSPECVL)
-  [\*linkedin.com/company/inspe-centre-val-de-loire\*](https://linkedin.com/company/inspe-centre-val-de-loire)
-  [\*youtube.com/INSPECVL\*](https://youtube.com/INSPECVL)

et..

 [\*facebook/BIJ de Chartres\*](https://www.facebook.com/BIJdeChartres)

 [\*instagram/bijdechartres\*](https://www.instagram.com/bijdechartres)

 [\*facebook/CROUS Orléans-Tours\*](https://www.facebook.com/CROUSOrleansTours)

 [\*instagram/crous\\_orleans\\_tours\*](https://www.instagram.com/crous_orleans_tours)

 [\*facebook/EtudiantGouv\*](https://www.facebook.com/EtudiantGouv)

# Inscription aux formations de l'INSPÉ Centre Val de Loire

Toutes les informations pour s'inscrire aux format...



## Nos masters



- Devenir Professeur des écoles
- Devenir Professeur des lycées et collèges
- Devenir Conseiller Principal d'Éducation
- Devenir Formateur d'adultes ou enseignant spécialisé

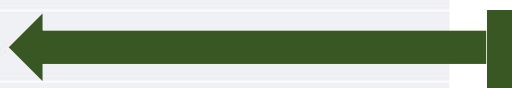
## Nos centres de formation

- Blois
- Bourges
- Chartres
- Châteauroux
- Orléans
- Tours-Fondettes

## Agenda



Voir toutes les actualités



## Vous êtes :



- Étudiant à l'INSPÉ
- Stagiaire 2<sup>d</sup> degré à l'INSPÉ
- Personnel ou vacataire de l'INSPÉ
- Tuteur de terrain (PEMF ou 2<sup>d</sup> degré)

## Vous souhaitez :



- Vous informer à propos de l'INSPÉ
- S'inscrire aux formations de l'INSPÉ
- Intégrer l'INSPÉ en tant que personnel
- Vous informer sur la formation de

Découvrir



→ Bienvenue à l'INSPÉ

↓ Centres de formation

| Blois

| Bourges

| Chartres

| Châteauroux

| Orléans

| Tours-Fondettes

→ Groupes de concertation

→ Partenaires

→ Agenda

→ Les news de l'INSPÉ

## Chartres

- MEEF 1er degré

→ 21 Rue de Loigny la Bataille - 28000 CHARTRES  
Tél. : 02 37 91 60 24

→ **Organisation et contacts du centre de formation :**

 [guidechartres\\_1.pdf](#)

1.31 Mo



<https://www.univ-orleans.fr/fr/inspe/chartres>



- M1 MEEF 1ER DEGRE :
  - Maquette de formation
  - CAPEFE
  - Demande d'autorisation ou de régularisation d'absence

- M2 MEEF 1ER DEGRE :
  - Maquette de formation
  - CAPEFE
  - Demande d'autorisation ou de régularisation d'absence





Bonne Rentrée